

POLITIQUE QUALITÉ

NOTRE MISSION

La Commission de Régulation du Secteur de l'Énergie (CRSE) est chargée de la régulation du secteur de l'électricité, de l'aval des hydrocarbures ainsi que des segments intermédiaire et aval du secteur gazier.

Notre Ambition est d'être chaque jour plus efficace et impartial, toujours au service du développement harmonieux du secteur énergétique au Sénégal.

Pour bien exercer cette mission et asseoir cette ambition, la CRSE place la qualité au cœur de ses priorités.

NOTRE VISION

Accompagner, par une régulation transparente, un développement équilibré et durable du secteur de l'Énergie au bénéfice de tous.

NOTRE ENGAGEMENT

Pour soutenir cette ambition, la CRSE s'engage à respecter les exigences légales, réglementaires normatives et contractuelles à travers la mise en place d'un Système de Management de la Qualité conforme aux exigences de la norme ISO 9001 :2015, faisant de la qualité un levier de confiance et de pérennité.

Les objectifs du Système de Management de la Qualité se déclinent sur les axes suivants :

■ GOUVERNANCE ET EFFICACITE ORGANISATIONNELLE

- Améliorer les processus et les performances pour garantir efficacité et redevabilité ;
- Assurer l'indépendance et l'impartialité de la régulation sans compromis avec la conformité aux exigences légales et réglementaires.

■ RENFORCEMENT DU SECTEUR PAR LA REGULATION

- Veiller à l'équilibre économique et financier du secteur de l'énergie et la viabilité financière des opérateurs ;
- Veiller à la préservation des droits et des intérêts des consommateurs ;

POLITIQUE QUALITÉ

- Contribuer à la mise en place d'un cadre réglementaire robuste et adapté au développement du secteur.

■ QUALITE DE SERVICE AUX ACTEURS

- Améliorer la relation avec les parties prenantes et assurer une écoute active au service de l'équité et de la transparence ;
- Promouvoir la qualité et l'amélioration continue des services rendus.

■ RESSOURCES A LA HAUTEUR DES ENJEUX

- Renforcer les capacités techniques de l'institution et la maîtrise de l'information ;
- Développer le capital humain par le renforcement des compétences et la mobilisation collective, moteurs de la performance et de la transformation.

La CRSE s'engage à mobiliser l'ensemble des ressources nécessaires pour un Système de Management performant, inscrit dans une dynamique d'amélioration continue.

L'entretien de cette dynamique repose sur l'implication active et durable de l'ensemble des collaborateurs.

Fait à Dakar, le 05 mars 2026

La Commission de Régulation du Secteur de l'Energie



Ibrahima NIANE